

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Communication événementielle

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités et techniques de communication*, spécialité *Communication événementielle* proposée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Nice Côte d'Azur est centrée sur l'acquisition des compétences permettant la gestion communicationnelle et logistique des événements. Elle s'attache à valoriser l'importance de la communication événementielle dans les stratégies de communication organisationnelle.

Cette LP vise une insertion professionnelle immédiate à l'issue de la formation vers la gamme de métiers suivants : chargé de communication événementielle, assistant de communication événementielle, responsable de la digitalisation de l'événement, wedding planner, etc.

L'organisation de la formation se répartit entre des cours sur une période de six mois et un stage d'une durée de trois mois minimum pouvant aller jusqu'à six mois.

La formation développe principalement un enseignement en sciences de l'information et de la communication qu'elle complète avec des cours provenant de sciences connexes (droit, gestion, etc.). Le contenu des études permet d'appréhender la diversité du secteur de l'événementiel, d'acquérir les techniques liées au métier de chef de projet événementiel, de maîtriser les méthodes et processus liés à l'organisation des événements.

Analyse

Objectifs
Les objectifs de la formation sont exclusivement centrés sur la gestion communicationnelle et logistique des événements. L'objectif d'insertion professionnelle directe à l'issue de la LP est clairement revendiqué avec une présentation des compétences professionnelles travaillées. Les compétences présentées sont relativement générales (disponibilité, réactivité, organisation, etc.). Il aurait été souhaitable de décliner les compétences spécifiques aux métiers préparés : chargé de communication événementielle, assistant de communication événementiel, responsable de la digitalisation de l'événement, wedding planner.

Organisation
L'organisation de la formation se déroule sur une période de six mois de cours et de trois mois de stage minimum. Les raisons de ce choix auraient pu être précisées afin d'indiquer, par exemple, pourquoi le dispositif d'alternance n'a pas été retenu. Dans certains cours, la division en sous-groupes en fonction du niveau des étudiants est une pratique intéressante.
Le tableau des unités d'enseignements (UE) ne présente que le semestre 1 (S1). Que se passe-t-il au semestre 2 (S2) ? Les cours sont-ils tous rassemblés au S1 ? La présentation des UE aurait pu être complétée des compétences associées. Seules les disciplines sont mentionnées alors même que le dossier précise que « les trois unités d'enseignement sont articulées de telle façon à exposer d'entrée les compétences qui sont au cœur des métiers associées à ce secteur d'activité ». On n'identifie dans le dossier ni les compétences ni les secteurs d'activité travaillés, liés aux UE. Il aurait également été souhaitable de décrire les connaissances de base à acquérir (non communiquées dans cette partie du dossier).
Positionnement dans l'environnement
La formation est bien implantée dans son environnement socio-économique avec l'établissement d'une convention et d'un partenariat : convention avec l'UPE 06 (Union Patronale des Entreprises des Alpes Maritimes) et partenariat avec Azur Pro Com (association à but lucratif qui regroupe des professionnels de la communication de la Côte d'Azur). Le positionnement de la formation est également clair aussi bien au niveau régional que national.
Equipe pédagogique
L'équipe pédagogique dispose d'une bonne diversité de profils entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels. Toutefois, elle pourrait davantage refléter l'éventail des parcours professionnels liés aux métiers envisagés. Parmi les professionnels, on note la présence de consultants qui ne sont pas spécifiquement des professionnels du domaine étudié. On observe également la présence de nombreux directeurs d'agence. Il serait important de faire intervenir davantage de professionnels exerçant les métiers auxquels cette LP prépare : chef de projet événementiel, réisseur général, responsable de la digitalisation de l'événement.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
L'enquête interne portant sur l'insertion professionnelle des diplômés précise qu'en 2013 et 2014, respectivement 30 % et 38 % d'entre eux étaient en emploi 6 mois après l'obtention du diplôme, 22 % et 25 % étaient en poursuite d'études et 40 et 24 % étaient en recherche d'emploi. Il y a ici deux problèmes : d'une part, d'un point de vue logique, l'addition des taux ne fait pas 100 % et, d'autre part, le taux de diplômés en recherche d'emploi ou en poursuite d'études est élevé au regard des attentes d'une LP.
La formation est en revanche très attractive avec un nombre de dossiers de candidature traités bien au-delà de la capacité d'accueil. A titre d'exemple, en 2011/2012, 844 dossiers ont été traités pour 28 places disponibles.
Place de la recherche
La recherche, bien que faiblement présente dans cette LP (ce qui est tout à fait normal pour ce type de formation), bénéficie tout de même de l'apport des enseignants-chercheurs du laboratoire I3M (Information Milieux Médias Médiations) de l'Université Nice Sophia Antipolis.
Place de la professionnalisation
La professionnalisation est très présente dans la formation avec la mise en place de tables rondes professionnelles en début d'année et avec la présence de nombreux intervenants professionnels. Les projets tuteurés permettent également de bien développer cet aspect de la formation.

Place des projets et des stages
<p>La place de projets et des stages est importante dans cette formation (entre 12 et 24 semaines de stage et 40 heures pour les projets tuteurés). Les projets tuteurés sont en relation avec la formation. L'organisation collective d'un événement dans le cadre du projet est intéressante. L'encadrement des stages est satisfaisant et les évaluations sont bien présentes.</p> <p>La possibilité d'effectuer les stages en alternance pour certains étudiants pourrait être étudiée. Le dossier ne mentionne pas de projets en termes de développement de contrats de professionnalisation, de stage alterné ou de contrats d'apprentissage qui seraient peut-être de nature à consolider la professionnalisation de la formation et à accroître l'insertion professionnelle des diplômés aujourd'hui insuffisante.</p>
Place de l'international
<p>Cette licence professionnelle ne développe pas de relations internationales : il n'existe pas d'accueil d'étudiants étrangers, d'envoi d'étudiants à l'étranger, d'échanges d'enseignants, de partenariats internationaux. La place de l'international se résume à l'enseignement de l'anglais des affaires. Elle ne semble ainsi pas retenir l'attention de l'équipe pédagogique. Les stages peuvent cependant être réalisés à l'étranger (entre deux et six étudiants le font chaque année). <i>A minima</i> le développement des relations internationales devrait concerner une politique des étudiants entrants et sortants, voire envisager des échanges d'enseignants.</p> <p>La fiche du dossier consacrée à la dimension internationale note que les compétences acquises sont dupliquées à l'international par la présence de cours d'anglais des affaires appliqués à l'événementiel. Est-ce suffisant ?</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont bien organisées et lisibles avec un comité de recrutement dédié à cette activité. La mise en place de groupes de niveaux est également un élément intéressant de la formation qui est en mesure de favoriser la réussite des étudiants en prenant en compte leurs spécificités.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Tous les cours dispensés sont en présentiel. La mise en place de formations modulaires adaptées aux salariés dans le cadre du droit à la formation est simplement envisagée mais visiblement non mise en œuvre. Les structures sont adaptées aux personnes en situation de handicap. Selon le dossier, les emplois du temps peuvent être aménagés pour des sportifs de haut niveau.</p> <p>La place du numérique dans l'enseignement n'est pas développée. Elle apparaît simplement dans la description les compétences.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le système de modalités de contrôle des connaissances est défini de manière générale par l'IUT pour toutes les licences professionnelles. Il s'applique en conséquence à cette formation. La composition et le fonctionnement des jurys d'examen sont conformes aux dispositions réglementaires.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'existe pas de suivi de l'acquisition des compétences alors qu'il y a un conseil de perfectionnement et un certain nombre de professionnels siégeant à ce conseil qui pourraient demander à ce que les compétences soient exprimées (notamment projets et stages). Ce suivi est à mettre en place.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dossier n'apporte pas d'éléments précis permettant d'apprécier la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés réalisées par l'université (nombre, périodicité, mise en œuvre, etc.).</p> <p>Le suivi des diplômés au niveau de la LP s'effectue de manière « artisanale », par un suivi « flottant » sur LinkedIn ou Viadeo. Aucun élément précis n'est communiqué sur les emplois réellement occupés par les anciens étudiants.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La gouvernance de la formation est bien organisée avec l'articulation entre un comité de perfectionnement, un conseil pédagogique, un comité de recrutement et un jury chargé de la validation de l'obtention du diplôme. Les différences de missions sont cependant assez fines entre le comité de perfectionnement et le conseil pédagogique. Le comité de perfectionnement se réunit une fois en fin d'année, associant les enseignants-chercheurs et les professionnels participant à la formation. Le conseil pédagogique se réunit deux fois par an. Il est regrettable de ne pas identifier la présence d'étudiants délégués au sein de ces comités.

Les étudiants reçoivent un questionnaire portant sur l'évaluation des enseignements en fin d'année. Le dossier précise que « les résultats de cette évaluation sont présentés et discutés lors du comité de perfectionnement », sans davantage de précision.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation très attractive.
- Une licence professionnelle aux objectifs et aux débouchés clairs.
- Une formation bien implantée dans son environnement socio-économique.
- Une gouvernance et un pilotage satisfaisants de la formation.

Points faibles :

- Des taux d'étudiants en recherche d'emploi et en poursuite d'études trop élevés pour une licence professionnelle.
- Un manque de suivi des compétences, en particulier dans le cadre du suivi du stage.
- Une absence d'ouverture à l'international.

Avis global et recommandations :

La formation est bien organisée et dispense un enseignement en adéquation avec les métiers envisagés. En revanche, ses résultats en termes d'insertion professionnelle ne sont pas en adéquation avec les besoins du secteur. Même si le nombre de places disponibles est limité à 28, l'insertion professionnelle doit être améliorée au regard du nombre d'étudiants en poursuite d'études ou en recherche d'emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme (en 2014, à six mois, 25,8 % poursuivent leurs études et 24 % sont en recherche d'emploi - en 2013, ils étaient respectivement 22,2 % et 40 %). Une organisation favorisant les contrats de professionnalisation ou les stages alternés pourrait probablement être favorables à une meilleure insertion professionnelle. En outre, le dispositif de suivi des diplômés mériterait d'être amélioré.

Il conviendrait également de développer la place des échanges internationaux entre étudiants mais aussi entre enseignants. « La dimension internationale et touristique de la côte d'azur », comme le souligne le dossier, serait propice à un tel développement.

Un eportfolio ou un dispositif de suivi d'acquisition des compétences, en particulier durant le stage, pourrait être mis en place.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**
LICENCE PROFESSIONNELLE
COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180014694-019261-RT

Nice, le 2 mai 2017

Madame, monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la qualité du travail d'évaluation et pour les remarques et recommandations, dont nous prenons acte et dont nous tiendrons compte dans le cadre de la construction de la future offre de formation du site.

Nous apportons, dans la suite du document, des éléments complémentaires en réponse au contenu du rapport.

1) Précisions au niveau des compétences associées à la formation

Les compétences présentées dans le dossier d'habilitation de la LPCE bien que directement liées à ce cursus apparaissent comme transversales et communes à plusieurs licences professionnelles. Il convient de les préciser et de les associer à chaque étape d'un évènement, de sa conception à l'évaluation de ses résultats.

Nous pouvons identifier les compétences suivantes :

- a) Savoir élaborer un concept d'évènement.
 - Maîtriser les méthodes de créativité pour rechercher un concept original.
 - Elaborer le *business plan* du projet d'évènement.
 - Evaluer l'adéquation du projet d'évènement avec la cible visée.
- b) Conseiller et développer des stratégies évènementielles.
 - Diagnostiquer des projets d'évènements.
 - Maîtriser les outils de gestion de projets évènementiels.
 - Définir une stratégie de relance d'un évènement existant.
 - Déterminer les typologies des publics visés par un évènement considéré.
- c) Mettre en place les différentes étapes d'un évènement.
 - Articuler les phases clés de l'évènement.
 - Sélectionner et coordonner les différents prestataires et fournisseurs de l'agence d'évènementiel.
 - Recruter et manager l'équipe en charge de l'évènement.

- Planifier les diverses étapes d'un évènement et faire face à des imprévus.
- d) Développer et coordonner la communication autour de l'évènement.
- Planifier le plan de communication média et hors-média précédent et accompagnant l'évènement.
 - Etudier l'impact de la communication développée sur l'évènement.
 - Mettre en place et animer la communication numérique autour de l'évènement.
 - Pratiquer une veille informationnelle au niveau de l'évènement.
 - Savoir animer une communauté autour de l'évènement et gérer les médias sociaux.
- e) Définir et gérer le budget associé à l'évènement.
- Planifier et répartir le budget sur chaque poste de dépenses de l'évènement.
 - Savoir négocier les prix et maîtriser les calculs commerciaux.
 - Définir des indicateurs de contrôle du budget.
- f) Gérer efficacement les relations client.
- Développer et structurer une proximité relationnelle avec les clients.
 - Savoir fidéliser les clients.
 - Contrôler et analyser le bilan financier de l'évènement.

2) L'importance de renforcer l'insertion professionnelle.

Avant toute chose, il convient de procéder à un éclaircissement concernant l'annexe E relative aux effectifs, à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études.

La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 car dans le tableau ne figure pas la rubrique « Ne recherche pas d'emploi » qui est présente dans les enquêtes initiées par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) d'où proviennent les résultats indiqués.

Pour l'enquête à 6 mois de 2013 présentée dans le tableau, le pourcentage de personnes ne recherchant pas d'emploi est de 7,8% et pour 2017 celui-ci est de 12,2%. Si nous rajoutons ces pourcentages, nous obtenons la totalité des réponses et de fait un pourcentage de 100.

Le tableau ci-dessous présente des données issues des enquêtes récentes de l'OVE à 6 mois pour la promotion 2015-2016 de la licence et à 30 mois pour la promotion 2013-2014 qui mettent en exergue le besoin de renforcer l'insertion professionnelle au sein de cette LP malgré sa très forte attractivité.

Enquête OVE	à 6 mois Promotion 2015	A 30 mois Promotion 2013
Date de la réalisation de l'enquête	Mars 2016	Décembre 2015
Nombre de répondants à l'enquête	29 sur 31 étudiants soit 93,5% de l'effectif	29 sur 32 étudiants soit 90,6% de l'effectif
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en emploi n'ayant pas poursuivi d'études	44,8%	65,5%
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en poursuite d'études immédiate :	34,5%	3,5%
Nombre de diplômés (parmi les répondants) en recherche d'emploi	13,8%	27,6%

Nombre de diplômés ne recherchant pas un emploi	6,9%	3,4%
---	------	------

De ce tableau nous voyons qu'environ deux-tiers des diplômés sont insérés professionnellement 30 mois après l'obtention du diplôme et qu'à 6 mois un tiers sont en poursuite d'étude. Il faut donc développer l'insertion professionnelle de cette LP qui est, en prenant comme critère le nombre de dossier déposé la LP la plus attractive de l'UCA.

Dans ce contexte, il est envisagé :

- De mettre prioritairement en place dès l'année prochaine une organisation favorisant les contrats de professionnalisation ou les stages alternés, même si dans ce secteur d'activité ce processus s'inscrit sur du moyen terme (2/3 ans). L'orientation claire vers une formation alternée va permettre d'avoir des profils d'étudiants fortement intéressés par une insertion professionnelle immédiate après la LP et très motivés par l'insertion alternée au sein d'une entreprise durant ce cursus.
- De développer encore plus les relations avec les professionnels du secteur, ce sur un plan non seulement local mais régional ou national afin de permettre aux étudiants de trouver plus rapidement un travail dans leur cœur de métier avec de meilleures conditions financières.

3) Mise en place d'un livret de suivi des compétences.

Il est prévu de créer et diffuser un livret de suivi des acquisitions de compétences sous une forme numérique et assez proche des livrets d'apprentissage. Ce livret sera construit sur la base du contenu des fiches RNCP LP nationales en cours de finalisation.

4) Amélioration du suivi des diplômés.

Comme indiqué précédemment, nous disposons des résultats des enquêtes à six et trente mois de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) concernant l'insertion professionnelles des étudiants (résultats bruts). Toutefois, comme indiqué précédemment, indépendamment des dispositifs communs UCA à l'instar de l'OVE, il n'y a pas de dispositifs supplémentaires de suivi des étudiants au niveau du département. Nous pouvons néanmoins préciser que lors de la soutenance de stage, il est demandé à chaque étudiant ce qu'ils envisagent de faire à l'issue de la LP et de nous préciser s'ils ont été embauchés en CDD ou CDI à l'issue du stage ou quelles sont leurs promesses d'embauche. De plus, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, il est demandé à chaque étudiant d'avoir un profil LinkedIn ou Viadéo ce qui permet de suivre leur évolution professionnelle. Ces dispositifs restant aléatoires, il est prévu, lors du prochain comité de perfectionnement d'élaborer un système de veille de suivi des anciens via les réseaux sociaux et organiser une manifestation permettant de réunir des anciens élèves de la LP.

5) Addenda concernant la gouvernance de la formation.

La gouvernance de la formation est organisée autour de l'articulation entre un comité de perfectionnement, un conseil pédagogique, un comité de recrutement et un jury chargé de la validation de l'obtention du diplôme.

Concernant le déroulement de l'année universitaire, ce sont surtout le conseil pédagogique et le comité de perfectionnement qui ont le plus d'impact.

- a) Le conseil pédagogique se réunit deux fois par an et est chargé de la définition et de l'évolution des enseignements, des stages et des projets tuteurés en collaboration avec le conseil de perfectionnement. Ce conseil est composé d'enseignants de la LP, des étudiants délégués de la promotion concernée ainsi que des professionnels du secteur dispensant des cours au sein de la formation.
- b) Le comité de perfectionnement est composé d'enseignants de cette LP et de professionnels du secteur qui sont à la fois extérieur à ce cursus pour certains mais également intervenant à divers niveaux au sein de la licence (Cours, Séminaires, Participation à des tables rondes, Organisation de projets tuteurés, accueil d'étudiants en stage) pour d'autres. Ce conseil constitue un pôle de concertation et de coordination indispensable à la prise en compte dans le programme pédagogique des évolutions permanentes dans le secteur de l'évènementiel mais également sur d'autres aspects de la communication des organisations fortement liés à l'évènementiel comme la communication numérique ou encore la communication responsable. A ce niveau, il intègre dans sa réflexion les résultats de l'évaluation de la formation par les étudiants. Ce comité se réunit une fois par an à la fin de l'année universitaire concernée.

A la différence du conseil pédagogique, la composition du comité de perfectionnement n'intègre pas des représentants des étudiants. Cette situation s'explique par le fait que celui-ci joue le rôle d'organe de réflexion voire de « think tank » professionnalisant pour l'évolution du cursus par rapport aux désiderata des acteurs de l'évènementiel, même si comme indiqué plus haut, les remarques des étudiants sont intégrés dans la démarche et les préconisations du dit comité. Cette situation n'est évidemment pas figée et il pourra être prévu de faire participer les délégués des étudiants à ce comité si besoin.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN